



DISCOURS DU BUDGET 2025-2026

L'honorable Jim Reiter
Vice-premier ministre et ministre des Finances

Le 19 mars 2025

Le discours prononcé fait foi

INTRODUCTION

Bonjour,

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur et la responsabilité de présenter aujourd'hui le budget 2025-2026 de la Saskatchewan.

Le 18^e budget de notre gouvernement.

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans une époque difficile sur le plan de la politique nationale et internationale.

Nous vivons une période d'incertitude et de bouleversements provoqués par les paroles et les actions du président des États-Unis en matière de droits de douane.

Dire que le président a été erratique et imprévisible est un euphémisme.

Nous ne savons tout simplement pas quels droits de douane les États-Unis imposeront ni combien de temps ils resteront en vigueur.

Ces deux inconnues ont rendu l'élaboration du budget de cette année extrêmement difficile, car il n'a pas été possible d'intégrer l'incidence exacte des droits de douane.

D'autres provinces ont inclus des réserves pour éventualités dans leur budget.

Cependant, ces réserves pour éventualités ne sont pas des excédents mis de côté, elles ne font qu'augmenter les déficits qui seront déjà financés par des emprunts.

Le budget comprend une analyse du ministère des Finances sur les conséquences potentielles des droits de douane pour la Saskatchewan.

Les incertitudes montreront pourquoi il n'est pas réaliste d'inclure un quelconque montant pour imprévus à ce stade.

Cependant, nous avons été prudents en matière de dépenses dans le budget d'aujourd'hui et prudents en matière de recettes afin de nous placer dans la meilleure position financière possible pour faire face aux répercussions des droits de douane.

Lors de l'élaboration de ce budget, nous n'avons pas laissé la menace des droits de douane nous faire reculer par

rapport à nos engagements électoraux en matière d'abordabilité et de collectivités plus sécuritaires.

Ou encore, quant à notre engagement à apporter des changements en relevant les défis liés à la croissance, tels que les classes surchargées et l'accès aux soins de santé.

Monsieur le Président, ce budget respecte ces engagements.

Le thème du budget de cette année est « Mobilisé pour vous », et c'est ce que fait ce budget.

Il renforce notre économie, fait croître notre province et s'active à promouvoir les intérêts économiques de la

Saskatchewan au sein même de la province, dans l'ensemble du Canada ainsi qu'à l'échelle mondiale.

Que vous viviez dans une ville ou un village, dans une région rurale ou dans le Nord de la province, notre gouvernement, avec son budget 2025-2026, est mobilisé pour vous.

Résidents de la province, nous vous avons écouté et les priorités du budget de cette année reflètent les priorités qui vous tiennent à cœur.

Le budget de cette année prévoit :

- l'allègement des pressions liées au coût de la vie pour tous les résidents de la Saskatchewan;
- une amélioration de l'accès aux soins pour les patients et les professionnels de la santé;
- du soutien supplémentaire en classe pour les élèves, les parents et le personnel enseignant;

- des collectivités plus sécuritaires pour les habitants de toutes les régions de la Saskatchewan;
- une gestion financière rigoureuse.

ABORDABILITÉ

Monsieur le Président, dans le budget de cette année, notre gouvernement tient sa promesse de veiller à ce que la province reste l'endroit le plus abordable pour vivre, travailler, élever une famille et démarrer une entreprise.

En décembre, nous avons présenté la loi sur l'abordabilité de la Saskatchewan, intitulée *The Saskatchewan Affordability Act*.

Parmi les engagements découlant de cette loi, 13 sont financés par le budget de cette année, notamment la réduction de l'impôt sur le revenu pour chaque résident,

chaque famille et chaque petite entreprise dans notre province.

Ces engagements prévoient également des réformes ciblées au bénéfice des personnes âgées, des familles avec enfants, des nouveaux diplômés d'études postsecondaires, des personnes handicapées, des aidants, des acheteurs d'une première propriété et des personnes qui entreprennent des travaux de rénovation domiciliaire.

Nous offrirons la plus grande réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers dans la province depuis 2008 en augmentant l'exemption personnelle de base, l'exemption pour le conjoint et l'équivalent de conjoint, l'exemption pour enfant à charge et le supplément pour personnes âgées de 500 dollars par an, au cours des quatre prochaines années.

Ces changements permettront à une famille de quatre personnes gagnant ensemble 100 000 dollars d'économiser

plus de 3 400 dollars au cours des quatre prochaines années, tandis que deux personnes âgées ayant un revenu combiné de 75 000 dollars économiseront plus de 3 100 dollars.

Une fois qu'ils seront pleinement mis en œuvre, ces changements feront en sorte que 54 000 résidents supplémentaires de notre province ne paieront plus d'impôt provincial sur le revenu.

Nous augmentons également les prestations mensuelles d'aide au revenu de 2 % pour les bénéficiaires du Soutien au

revenu de la Saskatchewan et du Programme de revenu assuré pour personnes handicapées.

Au total, plus de 38 000 personnes devraient bénéficier de ces prestations bonifiées.

Le budget de cette année respecte également notre engagement de favoriser l'accès aux traitements de fertilité en offrant un crédit d'impôt remboursable de 50 % sur le coût d'un traitement de fertilité admissible en Saskatchewan, jusqu'à concurrence de 20 000 dollars.

Il respecte également notre engagement de maintenir en permanence le taux d'imposition des petites entreprises à un %.

Ce changement profitera à plus de 35 000 petites entreprises de la Saskatchewan, leur permettant

d'économiser plus de 50 millions de dollars d'impôts sur les sociétés par an.

Monsieur le Président, en ce qui concerne les mesures d'abordabilité, le budget 2025-2026 profite à tous les résidents de notre province.

Il s'agit notamment des propriétaires fonciers, qui verront le taux par mille de l'impôt foncier scolaire réduit afin d'absorber l'augmentation des valeurs d'évaluation et de faire en sorte que les impôts fonciers scolaires perçus dans la province n'aient pas d'incidence sur les recettes.

Cette mesure permettra aux propriétaires d'économiser plus de 100 millions de dollars par an, par opposition à si le taux par mille restait inchangé.

Cela signifie que les augmentations du financement de l'éducation dont vous entendrez parler aujourd'hui ne se

feront pas aux dépens des propriétaires de maisons et de biens immobiliers.

Ce budget prévoit également :

- pour les étudiants, une augmentation de 20 % de la prestation du Programme pour la rétention des diplômés pour un crédit d'impôt maximum de 24 000 dollars par diplômé de niveau postsecondaire qui demeure en Saskatchewan;
- pour les propriétaires, une augmentation de 50 % du crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation et le rétablissement du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire;
- pour les familles avec de jeunes enfants, ce budget double la prestation pour familles actives et double

également le seuil de revenu afin que davantage de familles puissent bénéficier de cette prestation;

- pour les personnes âgées qui vivent dans un foyer de soins personnels, ce budget prévoit une augmentation de 1 000 dollars par mois de la prestation pour foyers de soins personnels;
- pour les personnes vivant avec un handicap, ce budget prévoit une augmentation de 25 % du crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Au total, les modifications fiscales introduites dans le budget 2025-2026 permettront de réaliser des économies d'impôt de plus de 250 millions de dollars cette année.

Outre les programmes nouveaux et améliorés, notre gouvernement continue d'investir dans des initiatives

d'abordabilité déjà en cours qui permettent de faire face aux pressions liées au coût de la vie.

Il s'agit notamment des régimes d'assurance-médicaments pour les personnes âgées et les enfants, de la prise en charge des frais d'ambulance pour les personnes âgées, du supplément au logement de la Saskatchewan et du programme d'aide pour la construction d'un logement accessoire.

Chaque année, nous ajustons également les tranches d'imposition du revenu au niveau provincial et les crédits d'impôt de base afin de protéger les citoyens contre l'augmentation du coût de l'inflation.

Cette mesure a tendance à passer inaperçue, mais ses effets sont considérables : cette année, les résidents de la

Saskatchewan bénéficieront de plus de 40 millions de dollars d'économies d'impôts.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des 2 milliards de dollars de mesures d'abordabilité prévues dans chaque budget.

C'est un autre exemple de la manière dont le budget 2025-2026 garantit l'abordabilité à la population de la Saskatchewan.

SOINS DE SANTÉ

Dans le domaine des soins de santé, le budget de cette année permettra d'améliorer l'accès des patients et de

mieux répondre aux besoins des résidents de la Saskatchewan.

Cette année, le ministère de la Santé recevra un montant record de 8,1 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 485 millions de dollars, soit 6,4 %.

L'Autorité de la santé de la Saskatchewan bénéficiera d'une augmentation de 261 millions de dollars, soit 5,6 %, pour un budget record de 4,9 milliards de dollars.

Ce financement permet d'améliorer l'accès aux programmes et services de soins intensifs ou de courte durée, il permet notamment :

- de réduire les temps d'attente en chirurgie grâce à un plan ambitieux visant à réaliser 450 000 interventions en

quatre ans, qui comprend un programme innovant de chirurgie assistée par robot à l'Hôpital Pasqua de Regina;

- d'optimiser et de réorienter les services de l'Hôpital municipal de Saskatoon afin de répondre aux pressions en matière de capacité d'hospitalisation en ouvrant plus de 100 lits en médecine intensive et de soins spécialisés;
- d'améliorer et d'élargir les soins et les programmes pédiatriques, notamment par le recrutement de spécialistes dans les domaines de l'endocrinologie, de la pneumologie, de la rhumatologie et des soins palliatifs;
- de réduire les listes d'attente en offrant des services d'imagerie médicale spécialisés, tels que les

tomodensitogrammes, les tomographies par émission de positrons et les imageries par résonance magnétique;

- d'achever et de doter en personnel le nouveau Centre de la santé du sein à Regina;
- d'améliorer les programmes de santé rénale et les services de dialyse en ajoutant 30 postes à temps plein pour permettre aux personnes de recevoir un traitement plus près de leur domicile à Meadow Lake, North

Battleford, Fort Qu'Appelle, Tisdale, Moose Jaw, Regina et Saskatoon;

- de soutenir les initiatives visant à financer environ 170 postes dans la profession paramédicale créés dans 58 communautés rurales depuis 2022-2023.

Monsieur le Président, le budget de cette année permettra également d'améliorer et d'accélérer l'accès aux soins primaires.

Il s'agit notamment d'investir dans des programmes visant à mettre tous les résidants en contact avec un fournisseur de soins de santé primaires.

Notre gouvernement est fier d'améliorer l'accès aux soins primaires en créant de nouveaux centres de médecine de famille, sur la base d'un projet pilote réussi à Swift Current.

Le programme permet aux cliniques de prendre en charge davantage de patients grâce à la capacité supplémentaire créée par l'équipe, chaque fournisseur travaillant à plein régime.

Le budget de cette année prévoit également 279 millions de dollars pour l'Agence du cancer de la Saskatchewan (Saskatchewan Cancer Agency), ce qui représente une augmentation de 30 millions de dollars, soit 12,2 %.

Ce financement permettra aux patients de la Saskatchewan d'avoir accès aux médicaments, thérapies et options de traitement les plus récents et les plus efficaces dans le

domaine de l'oncologie, notamment grâce aux mesures suivantes :

- le développement continu d'un programme provincial de dépistage du cancer du poumon;
- l'abaissement de l'âge du dépistage du cancer du sein à 43 ans;
- l'ajout d'un deuxième autobus mobile pour augmenter la capacité de mammographie pour les femmes dans les collectivités rurales et du nord de la Saskatchewan.

Les collectivités rurales, régionales et éloignées bénéficieront d'un meilleur accès aux services de soins primaires grâce à l'arrivée de 27 nouvelles infirmières praticiennes.

Grâce au budget de cette année, notre gouvernement renforcera les soins continus afin d'aider les résidents à

rester chez eux et dans leur propre collectivité le plus longtemps possible.

Cette mesure maintient également le soutien aux services d'autres niveaux de soins.

L'ajout de 50 lits de soins de longue durée et de 65 lits de convalescence à Saskatoon contribuera à réduire les pressions et à aider à gérer l'afflux des patients dans le système de soins de santé.

Comme toujours, la santé mentale et la toxicomanie demeurent une priorité pour notre gouvernement.

Dans le budget de cette année, nous réalisons un investissement record de près de 624 millions de dollars dans les programmes et services de santé mentale et de

lutte contre la toxicomanie. Cela représente une augmentation de 53 millions de dollars, soit 9,2 %.

Globalement, la santé mentale et la toxicomanie reçoivent 7,7 % du budget total de la santé.

Cela permettra de poursuivre les progrès du *Plan d'action en matière de santé mentale et de dépendances*, qui continue à rendre les services plus accessibles, à assurer une meilleure coordination des soins et à permettre aux personnes d'accéder plus rapidement au traitement dont elles ont besoin.

Le budget 2025-2026 prévoit un investissement supplémentaire de 16 millions de dollars pour créer des places dans les centres de traitement de la toxicomanie, conformément à l'engagement de notre gouvernement

d'ajouter 500 places dans les centres de traitement de la toxicomanie dans l'ensemble de la province.

Une fois rempli, cet engagement permettra de doubler la capacité des places dans les centres de traitement de la toxicomanie dans le système de santé publique.

En outre, le budget de cette année :

- améliore l'accès à la médecine de la toxicomanie partout dans la province en mettant en œuvre un nouveau programme d'accès virtuel à la médecine de la

toxicomanie et en renforçant le programme existant de traitement par agonistes opioïdes;

- soutient le développement d'un système central d'admission et d'aiguillage que les patients peuvent contacter directement pour obtenir un traitement;
- facilite la transition vers un modèle de système de soins axé sur le rétablissement.

Monsieur le Président, il est important que notre gouvernement réalise ces investissements dans notre système de soins de santé provincial.

Toutefois, nous devons également nous assurer que nous disposons du personnel nécessaire pour fournir ces services.

Le budget 2025-2026 respecte notre engagement d'accélérer l'embauche de professionnels de la santé dans

le cadre du *Plan d'action en matière de ressources humaines en santé*.

Notamment, ce budget :

- ajoute 10 places supplémentaires pour la formation des médecins dans les domaines de la médecine familiale, de l'anesthésie, de la chirurgie plastique et d'autres spécialités, pour un total de 150 places dans la province;
- soutient 65 postes permanents à temps plein améliorés en soins infirmiers dans 30 localités rurales et nordiques de la province, afin d'améliorer la stabilité du personnel infirmier et de réduire la dépendance au personnel infirmier contractuel. Cette mesure s'ajoute aux 250 postes approuvés au cours des dernières années;
- investit pour soutenir les efforts de la province en matière de recrutement et de maintien en poste des médecins, y compris le financement des augmentations d'honoraires,

de l'utilisation accrue des services et de l'augmentation du nombre de médecins;

- soutient les mesures d'incitation au recrutement de médecins spécialistes dans les domaines où la demande est forte.

Le budget 2025-2026 investit également dans les progrès constants et considérables sur de multiples projets d'infrastructure.

Dans l'ensemble, le financement des immobilisations en santé augmentera de 140 millions de dollars, pour un total de 657 millions de dollars.

Il s'agit du budget d'immobilisations le plus élevé jamais alloué à la réalisation de projets majeurs d'infrastructures en santé.

Parmi les projets, citons :

- la construction de l'hôpital Victoria de Prince Albert;
- la construction de l'établissement spécialisé de soins de longue durée de Regina;
- la construction du centre de soins d'urgence de Saskatoon;
- la construction de l'établissement de soins de longue durée à La Ronge;
- la construction de l'hôpital général de Weyburn;
- la construction de l'établissement de soins de longue durée à Grenfell.

En raison de l'accueil favorable réservé au centre de soins d'urgence de Regina, la planification de centres de soins d'urgence supplémentaires à Moose Jaw, Prince Albert et

North Battleford est en cours, ainsi que de deuxièmes centres de soins d'urgence à Regina et à Saskatoon.

Le budget prévoit également un nouveau financement d'immobilisations pour planifier l'expansion des refuges d'urgence pour les besoins complexes dans de nouvelles communautés, en s'appuyant sur les projets pilotes de Regina et de Saskatoon.

Ces refuges offrent aux personnes en situation de crise un endroit sûr pour se stabiliser et où peuvent être surveillés les effets néfastes des drogues ou de l'alcool.

ÉDUCATION

Le budget 2025-2026 offre des possibilités et des mesures de soutien accrues aux élèves de la maternelle à la

12^e année, aux parents et aux enseignants de toute la Saskatchewan.

Monsieur le Président, au cours des deux dernières années, notre gouvernement a investi plus de 5 milliards de dollars dans l'éducation de la maternelle à la 12^e année.

Cette année, le ministère de l'Éducation recevra 3,5 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 184 millions de dollars, soit 5,5 %.

Le financement du fonctionnement des écoles s'élèvera à 2,4 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 186 millions de dollars, soit 8,4 %.

Nous nous sommes réjouis de l'annonce récente des résultats de l'arbitrage contraignant, qui nous permet de conclure un accord avec les enseignants de notre province.

Le présent budget financera intégralement cet accord.

Il comprend une augmentation de 130 millions de dollars pour financer la nouvelle convention collective et répondre au nombre croissant d'élèves inscrits et aux défis auxquels sont confrontées les salles de classe d'aujourd'hui.

Les investissements dans les classes de soutien spécialisé permettront de relever certains de ces défis.

S'appuyant sur le succès d'un projet pilote mené l'année dernière dans huit écoles de la Saskatchewan, le budget de cette année prévoit le financement de 50 classes

supplémentaires de soutien spécialisé dans l'ensemble de la province.

Ces salles de classe permettent de réduire les interruptions en offrant un soutien supplémentaire aux élèves qui en ont besoin.

L'alphabétisation des élèves est un autre domaine sur lequel le budget de cette année met l'accent.

L'apprentissage de la lecture dès le plus jeune âge est l'une des compétences les plus précieuses développées pendant l'enfance et jette les bases de la réussite scolaire tout au long de la vie.

Compte tenu de son importance, notre gouvernement fournit des fonds supplémentaires pour renforcer le travail effectué par le ministère de l'Éducation et les divisions

scolaires en vue d'améliorer les niveaux de lecture de la maternelle à la troisième année en Saskatchewan.

Nous voulons également nous assurer que nos élèves disposent d'écoles correctement entretenues.

Le budget prévoit une augmentation du financement de l'entretien préventif et de la rénovation pour permettre aux divisions scolaires d'entretenir les installations existantes.

Il répond également au défi de l'augmentation des inscriptions d'élèves en investissant dans de nouvelles écoles.

Il prévoit un financement continu pour 21 écoles nouvelles ou centralisées et trois rénovations majeures, ainsi qu'un financement pour lancer la planification d'une nouvelle

école de remplacement et la planification préalable de quatre nouvelles écoles.

Il s'agit notamment :

- du remplacement de l'école South Corman Park;
- de la planification préalable d'une nouvelle école publique et d'une nouvelle école catholique à Kensington, dans l'ouest de Saskatoon;
- de la planification préalable d'une nouvelle école à usage conjoint à Aspen Ridge, dans le Nord-Est de Saskatoon.

Monsieur le Président, l'engagement de notre gouvernement en faveur de l'éducation ne s'arrête pas là.

Le budget 2025-2026 soutient également les étudiants lorsqu'ils entreprennent des études postsecondaires et commencent à déterminer leur parcours professionnel.

Il offre des possibilités qui permettront aux étudiants de poursuivre des études postsecondaires près de leur domicile, tout en se concentrant sur des programmes qui répondent aux besoins du marché du travail de la Saskatchewan et de l'économie provinciale.

Le ministère de l'Enseignement supérieur recevra 788 millions de dollars dans le budget de cette année, alors que 1,6 milliard de dollars ont été investis dans le secteur de l'éducation postsecondaire au cours des deux dernières années.

La formation dans le domaine des soins de santé est une priorité essentielle du budget de cette année.

Les programmes nouveaux et élargis contribueront à renforcer la main-d'œuvre en santé afin de répondre aux besoins des résidents de la Saskatchewan, notamment en

assurant des places en formation dans les domaines où les besoins sont les plus importants.

Les investissements comprennent :

- 60 nouvelles places de formation cette année pour les infirmières et infirmiers praticiens, les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés et les techniciennes et techniciens en radiologie médicale;
- 4 nouveaux programmes de formation qui accueilleront bientôt des étudiants – auxiliaire médical, orthophonie, ergothérapie et inhalothérapie.

Le budget met également l'accent sur une autre profession très recherchée en Saskatchewan, à savoir les services vétérinaires dans les collectivités rurales et urbaines.

Notre gouvernement investit dans le Western College of Veterinary Medicine de Saskatoon, qui travaille à un

agrandissement qui permettra d'accueillir davantage d'étudiants à l'avenir.

Le budget de cette année prévoit 41 millions de dollars d'investissements en immobilisations pour améliorer les environnements d'apprentissage et harmoniser les programmes d'études sur les besoins du marché du travail. Parmi les principaux investissements, citons :

- l'ajout de places dans les programmes de technologie de laboratoire médical, de technologie de radiologie

médicale et d'inhalothérapie au campus de Regina de l'école polytechnique de Saskatchewan;

- l'augmentation continue du nombre de places dans le programme de technologie de radiologie médicale au campus de Saskatoon de l'école polytechnique;
- la planification en cours du nouveau campus Joseph A. Remai à Saskatoon de l'école polytechnique de la Saskatchewan.

Monsieur le président, afin d'assurer un financement prévisible et stable aux établissements d'enseignement postsecondaire de notre province, le budget 2025-2026 prolonge d'une année l'entente de financement pluriannuelle actuelle.

Cela donnera à notre gouvernement et aux établissements d'enseignement postsecondaire le temps d'étudier les conséquences potentielles de la réduction des visas

d'étudiants étrangers par le gouvernement fédéral avant de conclure un autre accord de financement pluriannuel.

Le financement de l'enseignement postsecondaire dans le budget de cette année comprend également une augmentation de 12 millions de dollars du financement de base pour refléter une augmentation prévue en 2024-2025,

et une augmentation de 6 millions de dollars du financement de fonctionnement.

COLLECTIVITÉS PLUS SÉCURITAIRES

Tous les résidents de la Saskatchewan doivent se sentir en sécurité dans leur collectivité.

Le budget 2025-2026 permet de rendre les collectivités plus sécuritaires dans l'ensemble de la province en renforçant la présence des forces de l'ordre en Saskatchewan.

Au cours des deux dernières années, nous avons investi 2 milliards de dollars dans la sécurité au sein des collectivités.

Pour le prochain exercice financier, le ministère des Services correctionnels, des Services de police et de la Sécurité

publique recevra 798 millions de dollars, dont 119 millions pour l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan.

Le ministère de la Justice et du Procureur général recevra 271 millions de dollars.

L'augmentation accordée au programme de subventions des services de police municipaux aidera les agents de première ligne à répondre à un plus grand nombre d'appels de service, tandis que l'augmentation du financement de la GRC

soutiendra les opérations dans la province et le Programme de la police des Premières Nations de la GRC.

Le budget de cette année prévoit également des fonds pour poursuivre les engagements en matière de sécurité publique annoncés à l'automne dernier. Il prévoit notamment :

- l'embauche d'environ 100 nouveaux policiers municipaux;
- l'embauche de 14 nouveaux membres du personnel de Safer Communities and Neighbourhoods pour réduire la criminalité en ciblant les propriétés nuisibles;
- le financement du Collège de police de la Saskatchewan pour former davantage d'agents dans la province.

En plus de ces ressources d'application de la loi, le budget finance 50 nouveaux postes pour le service des marshals de la Saskatchewan, qui devrait devenir opérationnel dans les

prochains mois, soit avec une année complète d'avance sur le calendrier.

En janvier de cette année, notre gouvernement a mis en place le *Plan de sécurité frontalière de la Saskatchewan* afin de mobiliser les agents des Services de protection provinciaux pour travailler en partenariat avec les services de police provinciaux et les agences fédérales dans le but de renforcer la présence des forces de l'ordre près de la frontière.

En plus de financer la présence accrue des forces de l'ordre, le budget prévoit des fonds pour améliorer la sécurité et résoudre les problèmes de capacité dans les établissements correctionnels.

Il s'agit notamment de soutenir l'ouverture du nouvel agrandissement du Centre correctionnel de Saskatoon et

d'accroître la capacité d'accueil des femmes dans le système correctionnel.

Un financement accru est également accordé à la Société Elizabeth Fry de la Saskatchewan pour soutenir ses efforts de réinsertion des délinquantes dans leur collectivité.

Les collectivités de la Saskatchewan bénéficieront d'un meilleur accès aux services de justice grâce au budget visant à renforcer la sécurité publique.

Des investissements supplémentaires seront réalisés dans les programmes et services de lutte contre la violence interpersonnelle, notamment dans les maisons de seconde étape.

Le budget prévoit également des fonds pour créer un système judiciaire plus accessible pour les infractions aux

règlements municipaux, afin que les affaires soient prêtes à être jugées plus rapidement.

Il s'agit notamment de la mise en place de centres de réglementation municipale à Fort Qu'Appelle et à Rosthern, qui permettront de simplifier et d'améliorer l'application de la réglementation municipale et de réduire la pression sur nos tribunaux provinciaux.

Le budget soutient également des initiatives qui réduisent le temps que les policiers doivent passer devant les tribunaux, ce qui leur laisse plus de temps pour se concentrer sur les

tâches essentielles de maintien de l'ordre qui assurent la sécurité de nos collectivités.

La sécurité de nos collectivités s'étend également à la protection et au soutien lors de situations d'urgence telles que les feux de forêt et les inondations.

Les investissements en matière de sécurité prévus dans le budget de cette année permettront à l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan de poursuivre son plan quadriennal d'achat de quatre avions-citernes reconvertis à la lutte contre les feux de forêt et à d'autres services d'urgence.

PLUS DE RÉSULTATS POUR VOUS

Monsieur le Président, le budget 2025-2026 répond aux priorités que sont l'abordabilité, les soins de santé,

l'éducation, la sécurité des collectivités et une gestion financière rigoureuse.

Il fait cependant bien plus que cela.

Parmi les autres investissements importants prévus dans le budget de cette année, mentionnons :

- Le ministère des Services sociaux recevra 1,6 milliard de dollars dans le budget de cette année, soit une augmentation de 70 millions de dollars, ou 4,5 %.
- Un nouveau financement de 9 millions de dollars pour lancer des projets pluriannuels de réparation et de rénovation de 285 logements appartenant à la Société de

logement de la Saskatchewan à Saskatoon, à Regina et à Prince Albert.

- 25 millions de dollars pour les services développés dans le cadre de l'approche provinciale en matière d'itinérance.
- Au cours des deux dernières années, le financement du ministère des Services sociaux a permis de créer 120 nouvelles places dans les refuges d'urgence, 155 nouvelles places dans les logements supervisés, de nouveaux services d'approche dans la rue et une main-d'œuvre mobile élargie pour l'aide au revenu qui sert les

clients sur place dans plus de 30 sites d'organismes communautaires.

- Une augmentation de 20 millions de dollars du financement des organismes communautaires dans l'ensemble du gouvernement.
- Un montant record de 362 millions de dollars au titre du partage des recettes avec les municipalités, soit une augmentation de 22 millions de dollars, ou 6,3 %.
- Un investissement dans des projets d'immobilisations qui amélioreront notre système de transport provincial, notamment :
 - des voies de dépassement pour la route 10 entre Fort Qu'Appelle et Melville, et pour la route 17 au Nord de Lloydminster;
 - l'élargissement à quatre voies sur la route 39 à Weyburn;

- l'amélioration en cours du corridor de la route 5 à l'Est de Saskatoon;
 - l'amélioration de plus de 1 000 kilomètres de routes provinciales.
- Il prévoit également la création d'une nouvelle bourse pour les jeunes entrepreneurs de la Saskatchewan afin de soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes de la province.
- La création d'un nouveau crédit d'impôt à l'investissement pour les petites et moyennes entreprises.
- L'introduction du programme de réactivation des puits de pétrole à faible productivité afin d'encourager les

nouveaux investissements de capitaux dans les puits de pétrole horizontaux à faible production et inactifs.

RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE

Monsieur le Président, le budget 2025-2026 répond à toutes ces priorités et à bien d'autres encore pour les citoyens de la Saskatchewan.

Tout en présentant un budget équilibré!

L'excédent prévu est de 12 millions de dollars.

L'excédent de cette année est dû à des prévisions de recettes de 21,1 milliards de dollars, soit une augmentation

de 1,2 milliard de dollars, ou 6 %, par rapport à l'année dernière.

Les recettes devraient augmenter en raison d'une combinaison de l'augmentation de l'impôt sur le revenu des sociétés, de la taxe de vente provinciale et des redevances

sur les ressources en uranium, alors que les activités de construction et notre population continuent de croître.

Les dépenses totales devraient s'élever à 21,0 milliards de dollars, soit une augmentation de 909 millions de dollars, ou 4,5 %, par rapport au budget 2024-2025.

Outre l'excédent, notre dette nette est un autre signe de la solidité de la situation financière de la Saskatchewan.

Actuellement, le ratio de la dette nette au PIB est le deuxième plus bas parmi les provinces canadiennes.

Monsieur le Président, la gestion financière rigoureuse de notre gouvernement se reflète également dans les cotes de crédit de la province.

La Saskatchewan se classe au deuxième rang au chapitre de la cote de crédit au pays lorsque les cotes des principales agences de notation sont prises en compte.

Ces cotes influencent le coût que le gouvernement paie pour emprunter de l'argent et sont une indication importante de la santé financière d'un gouvernement.

La situation financière solide de la Saskatchewan dans ce budget fait fond sur les bons résultats de notre économie provinciale en 2024.

L'année dernière, la population de la Saskatchewan a atteint un niveau record. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'aujourd'hui même, Statistique Canada a annoncé que la

population de la Saskatchewan a dépassé 1,25 million d'habitants pour la première fois de son histoire.

La Saskatchewan affiche également :

- des niveaux records pour la main-d'œuvre et l'emploi, y compris pour les travailleurs à temps plein, les femmes et les Autochtones vivant hors réserve;
- la troisième valeur la plus élevée de biens exportés dans l'histoire de la Saskatchewan, soit plus de 45 milliards de dollars;
- le deuxième taux d'inflation le plus bas;
- le deuxième taux de chômage le moins élevé.

L'économie de la Saskatchewan devrait continuer à croître en 2025.

Le PIB réel de la province devrait croître de 1,8 % en 2025, soit le troisième taux de croissance le plus élevé du pays.

Les investissements dans la construction commerciale et résidentielle devraient augmenter alors que la population et l'emploi devraient poursuivre leur croissance.

Tous ces signes indiquent que l'économie de la Saskatchewan demeure solide.

CONCLUSION

Monsieur le Président, depuis 2007, notre gouvernement est guidé par la croissance.

La croissance de notre population.

La croissance de nos collectivités.

La croissance de nos exportations.

La croissance de nos possibilités d'emploi.

La croissance de nos industries.

La croissance de notre économie.

Nous ne recherchons pas la croissance simplement pour le plaisir de la croissance... mais pour ce qu'elle signifie pour notre province et ses citoyens.

La croissance entraîne une augmentation des recettes, ce qui permet de financer les choses qui comptent : les soins de santé, l'éducation, la sécurité des collectivités et bien d'autres choses encore.

Une économie et une province en pleine croissance sont synonymes d'une meilleure qualité de vie pour 1,25 million

de personnes – et ce nombre n’a pas fini d’augmenter – qui vivent aujourd’hui en Saskatchewan.

C’est ce que propose ce budget.

Il y aura toujours des défis à relever, et il y en a certainement aujourd’hui.

Mais l’esprit et la résilience dont fait preuve cette grande province permettront toujours de relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

La Saskatchewan est et restera une province forte dotée d’une économie forte au sein d’un Canada fort et uni.

Notre avenir est prometteur et notre province a toujours été à la hauteur lorsque cela compte vraiment.

C'est ce que fait notre gouvernement grâce à ce budget, il est « mobilisé pour vous ».

Monsieur le Président, je propose maintenant, avec l'appui du député de White City-Qu'appelle, que l'Assemblée approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Merci.